

Leçon 29: Les Prières Recommandées

Il y a de nombreuses prières recommandées en plus des prières obligatoires. Les plus importantes d'entre elles sont celles rattachées aux prières quotidiennes. Ces prières sont appelées les nawafil (sing. nafilah). Il y a:

1. La nafilah de la prière du Fajr. Elle consiste en deux rak'ah qu'on accomplit avant la prière de Fajr
2. La nafilah de la prière de Dhuhr. Elle consiste en huit rak'ah avant la prière de Dhuhr
3. La nafilah de la prière de 'Asr. Elle consiste en huit rak'ah avant la prière d'Asr
4. La nafilah de la prière de Maghrib. Elle consiste en quatre rak'ah après la prière de Maghrib
5. La Nafilah de la prière de Isha'. Elle consiste en deux rak'ah accomplies dans une position assise après la prière de 'Isha
6. La prière de Tahajjud, c'est la prière de minuit. Elle consiste en onze rak'ah accomplies en cinq groupes de deux rak'ah et une rak'ah toute seule (la onzième). L'horaire de cette prière est de minuit jusqu'à l'aube.

Toutes ces prières se font par groupe de deux rak'ah identiques à la prière de l'Aube. La seule différence est qu'elle ne comporte pas d'Adan et d'Iqamah ainsi que la formulation de l'intention.

Il est permis dans les prières recommandées de réciter scrupuleusement la sourate al-Hamd et de négliger la deuxième sourate qui la suit normalement dans les prières obligatoires. Ou, de réciter partiellement la deuxième sourate, ou encore de réciter plusieurs sourates après la sourate al-Hamd.

Source URL:

<https://www.al-islam.org/le-guide-islamique-des-enfants-sayyid-mujtaba-musavi-lari/le%C3%A7on-29-les-pri%C3%A8res-recommand%C3%A9es#comment-0>